



Procès-verbal
95^{ème} assemblée générale
de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants
à Genève

Exercice 2024

Hôtel le Cénacle
Promenade Charles-Martin 17, 1208 Genève

le mardi 27 mai 2025 – 18h15

Madame Théodora Cohen Liechti et Maître Phidias Ferrari, Co-Présidents, ouvrent la séance à 18h18. Ils constatent que l'assemblée générale a été convoquée conformément à l'article 3 des statuts et qu'elle peut donc valablement délibérer.

Ils souhaitent la bienvenue aux invités, membres et accompagnants. Ils rappellent que les membres ont reçu à l'entrée un carton rectangulaire bleu qui leur servira à manifester leur choix lors des votations et élections.

Conformément à l'article 3 § 6 des statuts, les Co-Présidents proposent de nommer Madame Luisa Menon en qualité de secrétaire et scrutatrice, et la remercient pour l'organisation de cette assemblée générale. L'assemblée générale approuve.

Les Co-Présidents rappellent qu'à l'issue de l'assemblée générale, les lauréates du Concours Sœurs Welt 2024, Madame Naomi Normandin et Madame Céline Willemin, présenteront leur travail de mémoire intitulé « *La beauté au-delà du regard : Quelle est l'expérience du maquillage chez les femmes ayant une déficience visuelle ?* ». Cette présentation sera suivie de la remise des prix du concours Sœurs Welt 2024.

Les personnes présentes sont cordialement invitées à l'apéritif dînatoire qui suivra pour clôturer la soirée.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 5 juin 2024

Le procès-verbal est approuvé à la majorité, avec 2 abstentions, et les remerciements sont adressés à sa rédactrice.

Les deux membres s'étant abstenus relèvent qu'ils n'ont pas reçu le procès-verbal en question avant la présente assemblée générale. La Co-Présidence indique qu'il sera tenu compte de cette remarque pour la prochaine assemblée générale.

3. Rapport de la Co-Présidence

Michel Philippi prend la parole en qualité de Président sortant.

Théodora Cohen Liechti adresse quelques mots à l'assemblée au nom de la Co-Présidence.

Christophe Roduit, directeur de l'association, présente quelques éléments marquants du rapport annuel.

4. Rapport du trésorier

Le trésorier présente son rapport, lequel sera publié dans le rapport annuel imprimé.

5. Rapport de l'organe de révision

Le résumé des comptes 2024 révisés par la fiduciaire Berney Associés SA (contrôle restreint, conformément aux normes suisses en vigueur) est lu par Monsieur Fabio Spano, représentant de la fiduciaire Berney Associés SA. Le rapport de l'organe de révision sera publié dans le rapport annuel imprimé.

6. Approbation de ces rapports et décharge au Comité

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les rapports susmentionnés et donne décharge au Comité.

7. Election des membres du Comité

Monsieur Gabriel Frossard et Monsieur Michel Philippi ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat au sein du Comité.

Les neuf autres membres sortants du Comité, nommément Madame Marie-Claude Blanc, Madame Théodora Cohen Liechti, Madame Tamara Morcillo, Madame Maria-Luisa Noetzelin, Monsieur Xavier Barde, Maître Ivan Cohen, Maître Phidias Ferrari, Monsieur Olivier Meier et Monsieur Jean-Claude Portier, se représentent à une nouvelle élection.

Les membres du Comité se représentant pour un nouveau mandat sont réélus à l'unanimité.

8. Election de la Co-Présidence

Madame Théodora Cohen Liechti et Maître Phidias Ferrari sont reconduits à l'unanimité dans leurs fonctions.

9. Élection de l'organe de révision

Berney Associés SA est reconduite à l'unanimité dans ses fonctions.

10. Fixation des cotisations

Les cotisations pour l'exercice 2025 sont maintenues à CHF 20.00 pour la cotisation annuelle, à CHF 50.00 pour la cotisation de soutien annuelle, à CHF 400.00 pour la cotisation de membre à vie individuelle et à CHF 600.00 pour la cotisation de membre à vie pour couple.

La Co-Présidence indique que le Comité entend mener une réflexion sur le montant des cotisations et qu'une proposition sera soumise, le cas échéant, lors de la prochaine assemblée générale.

11. Propositions individuelles et divers

Les Co-Présidents demandent à l'assemblée si des propositions individuelles ou des points divers doivent être évoqués.

Madame Michèle Schärer relève qu'en tant que membre annuelle, elle ne reçoit aucune convocation par voie postale, celle-ci étant uniquement publiée dans la *Feuille d'avis officielle* de la République et Canton de Genève. Elle interroge sur la possibilité de recevoir une convocation par voie électronique à l'avenir. Maître Phidias Ferrari souligne que le point est pertinent et sera repris par le Comité.

Monsieur Claude Thorimbert, membre à vie, s'enquiert du budget 2025, notamment quant à la possibilité de remplacer le minibus que l'ABA met gracieusement à disposition d'autres associations et qui est actuellement hors service. Monsieur Christophe Roduit précise que la réparation est en cours, prenant plus de temps que prévu en raison de l'indisponibilité d'une pièce de rechange.

Les Co-Présidents remercient, au nom du Comité, Monsieur Gabriel Frossard et Monsieur Michel Philippi pour leur engagement en tant que membres du Comité depuis, respectivement, 1999 et 2008. Conformément aux statuts, le Comité leur décerne le statut de membre d'honneur.

Ils remercient également Maître Ivan Cohen pour son engagement en tant que Co-Président depuis 1997.

La séance est levée à 18h58.

Les Co-Présidents donnent la parole aux lauréates du Concours Sœurs Welt 2024.

Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA), Genève



Theodora Cohen Liechti
Co-Présidente



Phidias Ferrari
Co-Président



Luisa Menon
Secrétaire de l'AG